



# MODULE PROTECTION IT

## ACCESSOIRES E.A.E / E.A.E.S. Manuel d'Installation



# SOMMAIRE

---

<b>PRESENTATION .....</b>	<b>3</b>
<b>MONTAGE DU COFFRET .....</b>	<b>4</b>
<b>REPERAGE DES BORNIERS .....</b>	<b>5</b>
Repérage des bornes.....	5
Identification des fusibles .....	5
<b>RACCORDEMENT .....</b>	<b>6</b>
Raccordement secteur .....	6
Raccordement du module protection IT .....	6
<b>MAINTENANCE .....</b>	<b>7</b>
Contrôle visuel .....	7
Vérification fonctionnelle .....	7

# PRESENTATION

Le MODULE DE PROTECTION IT doit être mis en œuvre quand une centrale est raccordée sur un réseau secteur 230 V dont le « régime de neutre » est câblé en schéma IT **avec distribution du neutre**.

Il est équipé d'une entrée secteur et de deux sorties secteur.

Le MODULE DE PROTECTION IT est placé à l'extérieur et à côté du coffret recevant les alimentations.

Il déconnecte les sorties secteur quand la tension d'entrée est supérieure à 290 V.



Dans le cadre d'un raccordement à un régime de neutre IT sans distribution de neutre, l'utilisation d'un transformateur d'isolement, dont une sortie du secondaire doit être reliée à la terre, devra alors être intercalé afin d'abaisser la tension à 230VAC aux bornes de l'équipement à raccorder.



Ce module peut également être installé en protection des surtensions secteur lentes qui sont présentent sur certains sites (site avec groupe électrogène par exemple).

## Synoptique



SEA300152-1

## Principe de fonctionnement

En cas de tension secteur d'entrée > 290 VAC, les 2 sorties secteur seront coupées et l'équipement passera sur batteries. Si la tension d'entrée devient < 270 VAC, les tensions de sorties seront rétablies.



Si le temps de la surtension dépasse 1 minute (environ) un défaut secteur pourra être signalé sur l'équipement connecté en sortie.

# MONTAGE DU COFFRET

## Outillage



Equipement de perçage et de fixation adapté au support.  
Tournevis cruciforme moyen pour les vis de fixation du couvercle.  
Tournevis plat largeur 3 mm pour les raccordements.

## Consignes

Il est impératif de couper le secteur en cas d'intervention dans le boîtier.  
Toutes les modifications de l'installation doivent se faire hors tension.



Le non-respect des instructions contenues dans ce chapitre dégage toute responsabilité de notre société.

## Spécifications

Dimensions (LxHxP) : 180 x 130 x 86 mm

## Mise en œuvre

### Implantation

L'implantation des matériels et les raccordements doivent être effectués conformément aux règles et normes en vigueur.  
Montage du boîtier au mur impératif.

**Nota :** conserver une zone libre de 5 cm sur toute la périphérie du coffret pour le passage des câbles et la maintenance.

### Retrait du couvercle

- Dévisser les quatre vis du boîtier (rep. 3a, 3b, 3c et 3d).
- Déposer le couvercle.



### Fixation du boîtier

- Fixer le boîtier dans les 4 zones de fixation (rep. 3a, 3b, 3c et 3d) accessibles après avoir retiré le couvercle



Il est interdit de percer le boîtier directement.



## Remise en place du couvercle

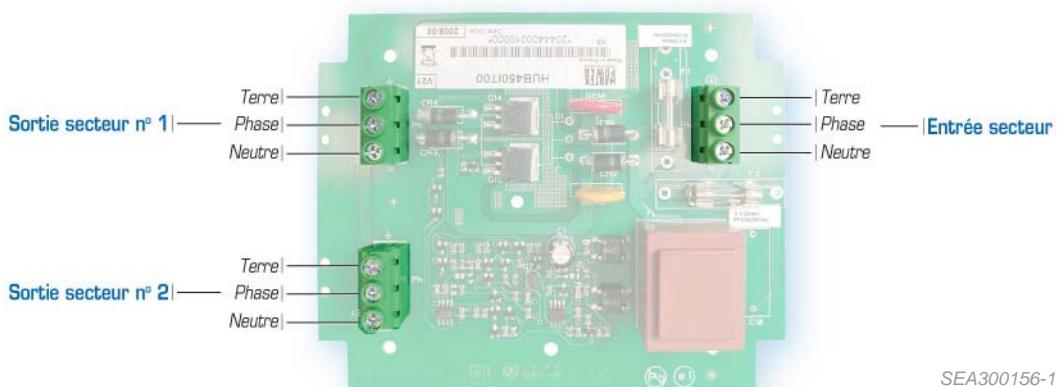
- Positionner le couvercle le couvercle.  
Le fixer avec les 4 vis du boîtier  
(rep. 3a, 3b, 3c et 3d).



SEA300155-1

## REPERAGE DES BORNiers

### Repérage des bornes



SEA300156-1

## Identification des fusibles



SEA300157-1

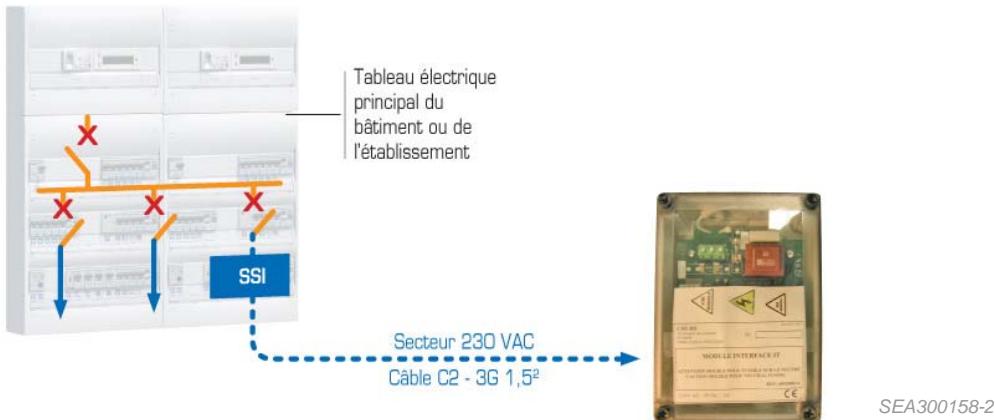
# RACCORDEMENT

## Raccordement secteur

Conformément aux dispositions de la norme NFS 61.970 § 6, la source principale (*normal/remplacement*) du matériel central du S.D.I. doit être réalisée au moyen d'une dérivation issue soit directement du tableau principal, soit du tableau électrique de sécurité, soit d'un tableau électrique « normal » du bâtiment ou de l'établissement pour le raccordement de l'alimentation de matériel déporté uniquement.

Cette dérivation doit être sélectivement protégée, correctement étiquetée, réservée à l'usage exclusif du S.S.I., et réalisée en câble de la catégorie C2 au sens de la norme NF C 32-070.

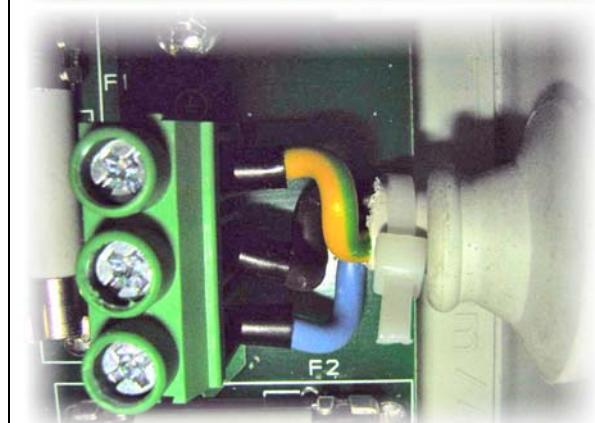
Elle peut être commune à l'alimentation d'autres équipements du S.S.I.



Il est conseillé de mettre en œuvre une prise de terre dédiée pour les équipements de sécurité incendie.  
Le câblage doit être réalisé conformément à la norme NFC 15-100.

## Raccordement du module protection IT

- Equiper le boîtier avec trois passe fils en face de l'entrée et des sorties secteur
- Passer les câbles secteurs dans ces passes fils
- Fixer impérativement chacun des câbles secteur avec les serres câbles livrés avec le boîtier
- Raccorder les câbles secteurs



# MAINTENANCE

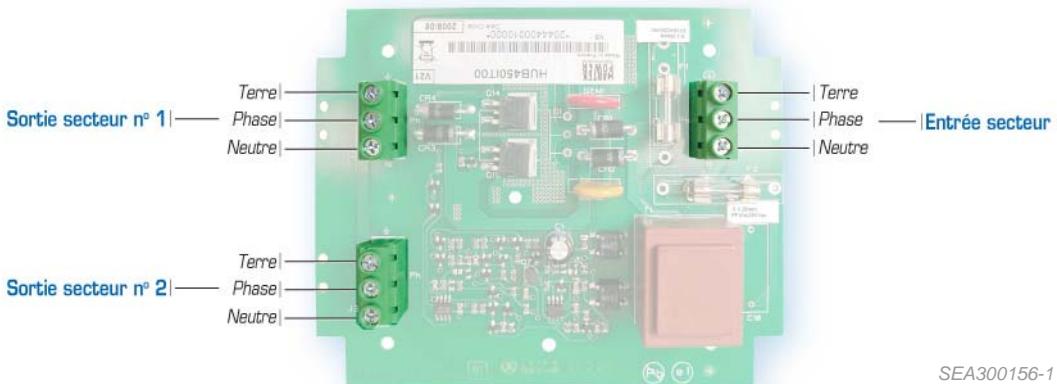
## Contrôle visuel

Contrôle	Bon	Obs	Sans objet	Mesures et remarques
<b>État externe</b>				
Absence de rayure, de trace de choc.				
Solidité des fixations.				
<b>État interne</b>				
Fixation de la carte électronique.				
Raccordement et passage des câbles effectués correctement.				
Passage des câbles effectués correctement.				

## Vérification fonctionnelle



Toute mesure effectuée sur le domaine de tension hors TBT doit se faire équipé de l'écran facial, du casque et des gants isolants.



SEA300156-1

Contrôle	Bon	Obs	Sans objet	Mesures et remarques
<b>Vérification de la tension secteur</b>				
Retirer le capot				
Entrée secteur Mesurer la tension secteur et indiquer la valeur : (elle doit être comprise entre) 198 Volts~ < U < 253 Volts~.				Si la tension est supérieure à 290VAC, le Module protection IT coupe les sorties n°1 et n°2.
Sortie secteur n°1 Mesurer la tension secteur et indiquer la valeur : (elle doit être comprise entre) 198 Volts~ < U < 253 Volts~.				S'il n'y a pas de tension, Entrée secteur supérieure à 290VAC ou couper l'arrivée secteur (consignation) puis vérifier l'état des fusibles
Sortie secteur n°2 Mesurer la tension secteur et indiquer la valeur : (elle doit être comprise entre) 198 Volts~ < U < 253 Volts~.				S'il n'y a pas de tension, Entrée secteur supérieure à 290VAC ou couper l'arrivée secteur (consignation) puis vérifier l'état des fusibles
Refermer le capot				



**CHUBB France**  
Parc Saint Christophe – Bâtiment Magellan 1  
10 avenue de l'Entreprise • 95862 CERGY-PONTOISE Cedex  
[www.chubbsecurite.com](http://www.chubbsecurite.com)

FICHIER	REVISION
<b>MODULE PROTECTION IT-MIA300256-3</b>	<b>04.06.2018</b>

**AVERTISSEMENT :** Soucieux de l'amélioration constante de nos produits qui doivent être mis en oeuvre en respectant les réglementations en vigueur, nous nous réservons le droit de modifier à tous moments les informations contenues dans ce document. Le non-respect ou la mauvaise utilisation des informations contenues dans ce document ne peut en aucun cas impliquer notre société. Dans la mesure où les textes, dessins et modèles, graphiques, base de données reproduits dans ce guide seraient susceptibles de protection au titre de la propriété intellectuelle et dès lors que le Code de la Propriété Intellectuelle autorise, au terme de l'article L122-5-2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> al, d'une part, que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et, d'autre part, que « les analyses et les courtes citations » dans un but d'exemple et d'illustration, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement des auteurs ou de leurs ayants droit ou ayants cause est illégale » (article L122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle.